

# Vous avez perdu votre Sydem'pass ?

En cas de perte, de vol ou de dégradation de votre Sydem'pass, la délivrance d'une seconde carte sera payante.

## Quelle est la démarche à suivre ?

Pour pouvoir vous faire parvenir votre nouvelle carte par courrier, **merci de nous transmettre vos coordonnées** (noms et adresses postales) **ainsi qu'un chèque bancaire d'un montant de 5,00 € libellé à l'ordre du Trésor Public**.

## Un Sydem'pass retrouvé ?

Si vous retrouvez une de ces cartes, merci de contacter les services du Sydeme au :

 **N° Vert 0800 600 057**

Appel gratuit depuis un poste fixe



**Nos déchets ont de la ressource !**

12, place Robert Schuman

57600 FORBACH

Tel : 03 87 00 01 01

Fax : 03 87 00 02 09

Email : [contact@sydeme.fr](mailto:contact@sydeme.fr)